



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES JEUNES Section foot éducatif *Le 8 Février 2023*

Président : MAIGRET Patrick

Présents : BACON Xavier, DEALET Dominique, DELEGLISE Roland, PELLEGRINELLI Pierre

Absents excusés : CHAPRON Christophe, DENEU José, FABUREL Benoit, LETERTRE André, SEGRETAIN Frédéric,

Assiste à la réunion : BESSE Ludovic,

Objet de la réunion :

Etablissement du calendrier de la 3ème phase U13 ainsi que le tirage du 2ème tour du FESTIVAL U13 PITCH garçons et filles

1. U13 :

205 équipes réparties sur 3 niveaux :

Niveau 1 : 2 groupes de 10 et 4 groupes de 8

Niveau 2 : 3 groupes de 10 et 4 groupes de 8

Niveau 3 : 9 groupes de 8 et 2 groupes de 9

L'ensemble des calendriers et du festival U13 PITCH sera mis prochainement sur le site du DOF

Licencié(e)s Football éducatif

Depuis le début de saison, la commission du football éducatif a constaté :

- **Un trop grand nombre de joueurs inscrits sur les feuilles de plateaux U7, U9, U11 et U13 depuis le début de saison ne sont pas licenciés par conséquent non couverts par une assurance en cas d'accident.**
- **La participation de licenciés ne jouant pas dans la catégorie correspondante et définie selon les statuts**

La commission sera très vigilante sur les phases suivantes. Les équipes qui ne respectant pas ces règles ne seront plus admises sur les plateaux organisés par le District, il y en va de la responsabilité de tous.

En vertu du barème des droits et amendes, les manquements non expressément visés ci-dessous donnent lieu à l'application d'une amende ou d'une sanction laissée à l'appréciation de la commission des jeunes.

Amende de 30,00 euros pour non-retour de feuilles de plateau U11 et U13 après 3 relances aux clubs :

Journée du 26 novembre 2022 en U13

TRACY LE MONT,

Journée du 19 novembre 2022 en U13

LAMORLAYE, FORMERIE,

Prochaine réunion sur convocation

Le Président et secrétaire de séance : MAIGRET Patrick